

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Arrêté du 5 octobre 2012 fixant au titre de l'année 2013 le nombre de postes offerts aux concours externe et interne de recrutement de conseillers principaux d'éducation

NOR : *MENH1233768A*

Par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 5 octobre 2012, le nombre total de postes offerts au concours de recrutement de conseillers principaux d'éducation ouvert au titre de l'année 2013 est fixé ainsi qu'il suit :

- concours externe de recrutement de conseillers principaux d'éducation (CPE) : 300 postes ;
- concours interne de recrutement de conseillers principaux d'éducation (CPE) : 60 postes.